

Zeitschrift:	Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	112 (2014)
Heft:	9
Artikel:	Simplicité, qualité, équité : Oui à une caisse publique d'assurance-maladie!
Autor:	Maury Pasquier, Liliane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-949313

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Simplicité, qualité, équité: OUI à une caisse publique d'assurance-maladie!

Soumise au peuple le 28 septembre prochain, l'initiative pour une caisse publique d'assurance-maladie propose des améliorations importantes pour les prestataires de soins, tout en préservant le libre choix de la sage-femme et du médecin ainsi que les prestations des sages-femmes.

Simplicité

En instaurant une institution unique de droit public pour l'assurance de base uniquement – avec des agences cantonales et des primes fixées par canton –, l'initiative simplifiera grandement le système actuel. Aujourd'hui, en effet, 60 caisses proposent un total de 300 000 primes différentes sur le territoire suisse! Ce système complexe est difficile à contrôler, d'où une grande latitude des assureurs dans la fixation et l'utilisation des primes. Il impose aussi d'importantes complications administratives aux professionnel-le-s de la santé, qui doivent facturer leurs prestations à des interlocuteurs multiples, aux règlementations diverses. Avec la caisse publique, la facturation dans l'assurance de base sera plus simple et plus claire. Sans parler des négociations tarifaires, qui se feront avec un seul partenaire, contrairement à aujourd'hui.

Qualité

En outre, la fin des changements de caisse incitera l'assurance-maladie au développement de la prévention, de la durabilité et de la qualité des soins, dans une optique de collaboration, afin de limiter les coûts de la santé à long terme. La prise en charge de qualité proposée par les sages-femmes et leur contribution à la promotion de la santé s'inscrivent évidemment dans cette perspective.

Équité

Avec un seul assureur, ce sera par contre la fin de la sélection des risques qui, bien qu'illégale, est pratiquée par les caisses depuis 1996! C'est ainsi que les caisses se font concurrence, sur le dos des personnes âgées et/ou souffrant de maladies chroniques. Le nouveau système sera donc plus équitable, aussi parce que les primes ne serviront plus qu'à couvrir les dépenses de l'assurance de base. Exit les frais de changements de caisse, qui coûtent de 300 à 400 millions de francs par an. Exit aussi les frais de publicité et d'acquisitions, qui se montent à 220 millions. Sans oublier les milliers d'heures gagnées par les assuré-e-s et les prestataires de soins. Les mêmes soins qu'aujourd'hui seront donc prodigués, enfin, au juste prix!

Une solution d'avenir

Ce changement de système est d'autant plus nécessaire que la majorité du parlement, proche des assureurs-maladie, fait traîner et vide de sa substance la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie. Une loi censée renforcer le contrôle et éviter, par exemple, que le scandale des primes payées en trop se reproduise à l'avenir... En intégrant des représentant-e-s des assuré-e-s, des prestataires de soins et des pouvoirs publics, la caisse publique permettra, elle, un contrôle efficace, dans l'intérêt général!

OUI à la caisse publique !

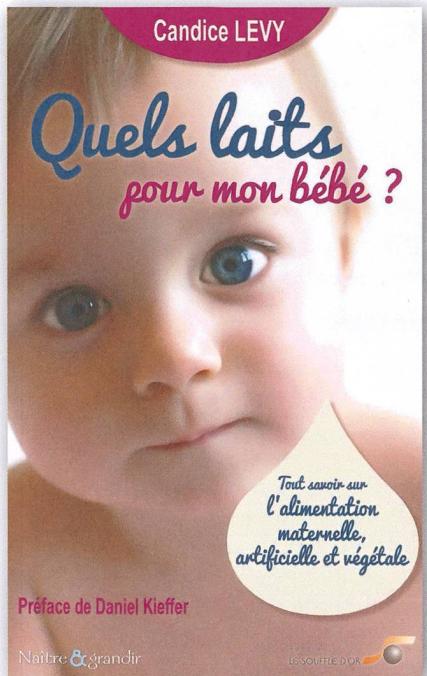
La Fédération suisse des sages-femmes ne s'y est pas trompée, qui fait partie du comité de soutien à l'initiative. Un comité qui regroupe plusieurs organisations de professionnel-le-s de la santé et des partis politiques de différents bords. Bien sûr, les adversaires de la caisse publique se sont déjà lancés dans la bataille avec tous les arguments possibles, y compris un certain nombre de contre-vérités. Notamment, la caisse publique n'est pas un saut dans l'inconnu. En Suisse, il y a environ 100 ans, une dizaine d'entreprises privées se sont réunies en une institution publique efficace et moderne: les CFF! Et au niveau des assurances sociales, la SUVA, entre autres, a fait la preuve de son efficacité depuis longtemps.

C'est donc un grand OUI que je vous invite à déposer dans l'urne le 28 septembre!

*Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux Etats,
sage-femme, coordinatrice du Comité genevois
pour une caisse publique d'assurance-maladie*

Candice Levy

Quel lait pour mon bébé



Editions Souffle d'or 2013, 253 pages, CHF 22.20,
ISBN 2-84058-487-2

Tout savoir sur l'alimentation maternelle, artificielle et végétale

Ce livre nous promet de tout nous faire savoir sur l'alimentation maternelle, artificielle et végétale. L'auteure est une naturopathe spécialisée dans l'accompagnement des enfants et des femmes enceintes. Elle est aussi consultante en lactation. Elle est surtout maman de deux enfants.

Son envie était de proposer un guide aux futurs parents qui se questionnent à propos de l'alimentation de leur futur enfant. Que choisir? Quels avantages? Quels inconvénients? Que faire en cas d'allergie? Que faire si des allergies sont connues dans la famille?

L'auteure s'est beaucoup documentée. Tout d'abord, elle revient sur le système digestif de l'enfant et sur ses apports nutritionnels recommandés. Puis, elle détaille le lait maternel, les préparations infantiles et le lait de vache dans des chapitres séparés. Composition, digestion, avantages et inconvénients, tout y passe. Le chapitre sur le lait maternel est assez succinct, mais il offre un premier aperçu. Elle finit avec les laits de nouvelle génération (autrement dit les boissons végétales) et la manière de nourrir pratiquement son enfant avec ces préparations sans qu'il souffre de carences.

Concrètement, que l'on soit pour ou contre l'utilisation de boissons végétales, ce livre vaut la peine d'être lu. Il offre une réelle réflexion sur les habitudes alimentaires des nouveau-nés et leurs besoins concrets. Il permet aussi de mieux conseiller les parents quant au choix des préparations infantiles.

En bref, clair, rapidement lu et intéressant. Je ne peux que vous conseiller cette lecture si le sujet de l'alimentation du nouveau-né et de l'enfant vous intéresse.

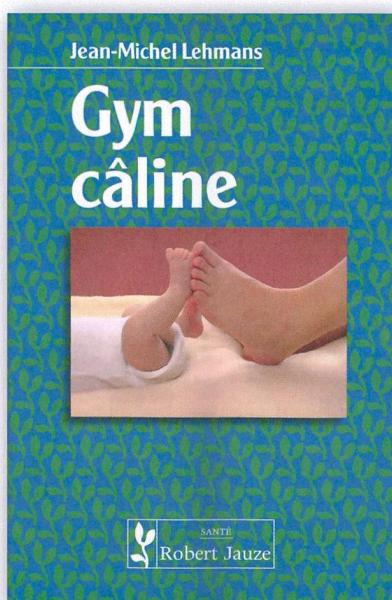
Carole Burdet, sage-femme

Jean-Michel Lehmans

Gym Câline

Ce livre de Gym Câline reprend l'édition de 2004 du même auteur tout en y amenant des compléments. Jean-Michel Lehmans est kinésithérapeute et psychométricien. Il y intègre ses deux spécialités afin de proposer des exercices de rééducation du périnée.

Ces exercices sont pour la plupart proposés avec bébé. Ils sont basés sur des rythmes lents, ce qui permet à bébé d'y participer et de jouer avec les mouvements de sa maman. D'autres exercices sont proposés en piscine ou avec quelques accessoires.



Edition Robert Jauze CHF 37.70, ISBN 978-2-86214-092-6

Le but de cette méthode est d'apprendre aux mamans une méthode simple, qui ne demande pas (ou peu) de matériel et qui peut être faite au quotidien tout en étant efficace.

Les exercices y sont bien décrits avec des dessins et des explications. Pour chaque exercice, la zone de travail (périnée antérieur ou postérieur, périnée complet ou pour renforcer surtout le côté de l'épissiotomie) y est indiquée afin de faciliter le choix des exercices. En plus de cela, des propositions de série d'exercices sont proposées selon les objectifs choisis: suites de couches récentes, exercices concernant le périnée complet, respiration, esthétique, etc.

Une partie théorique vient finir le livre avec des questions-réponses et une introduction à la rééducation du périnée avec poids.

Carole Burdet, sage-femme